Gestion des RH non médicales

Le secrétariat des instances hospitalières

code RH21

Formation à jour des dernières modifications

La gestion du secrétariat des instances hospitalières est complexe: règles de fonctionnement différentes, avis et délibération multiples, règles concernant l'accès aux documents administratifs plurielles... Afin de permettre aux agents en charge de ces fonctions de faire le point sur le droit applicable et d'échanger sur leur pratique, GH³ propose une formation d'une journée pendant laquelle les participants se verront remettre des fiches pédagogiques reprenant les règles de fonctionnement de chaque instance.

Intervenant

Jean-Yves Copin

Durée

1 jour

Public

 Toute personne en charge du secrétariat des instances hospitalières

Tarif

■ 420 € TTC

Objectifs

- Faire le point sur les règles de fonctionnement des instances hospitalières
- Maîtriser la gestion du secrétariat des instances hospitalières
- Connaître les règles d'accès aux documents administratifs
- Comprendre l'importance du règlement intérieur

Programme

Ce programme sera adapté en temps réel lors de la publication de la loi de transformation de la fonction publique et de la loi Ma santé 2022.

Les règles de fonctionnement des différentes instances (quorum, report, composition, convocation, remplacement des membres)

- Le conseil de surveillance ou le conseil d'administration
- Le directoire
- Le CTE et le CHSCT
- La CME
- La CDU
- La CSIRMT

Zoom

Les instances du GH1

La rédaction des procès-verbaux et des avis et délibérations

- Conseils sur la forme et le contenu
- Conseils sur la présentation des dossiers

L'importance du règlement intérieur de l'instance

Le suivi des instances





Contact: gh3@gh-formation.fr - 01 45 73 69 20 - www.gh-formation.fr Retrouvez l'intégralité de nos formations sur le site